Formation agent de prévention et de sécurité



Utilisez la version récente d'Adobe Acrobat Reader (visionneuse PDF gratuite)

Affichez en mode plein écran

Saisissez votre mot de passe







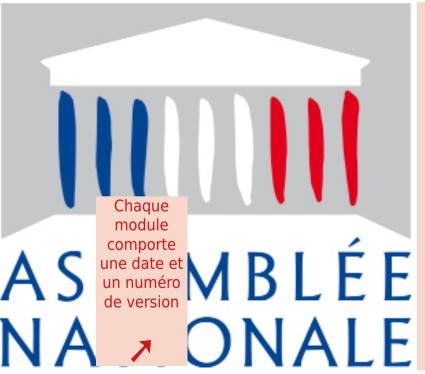
Cliquez ici pour passer à la page suivante

ou utilisez les flèches du clavier





Environnement juridique de la sécurité privée



Simples : utilisez la version récente d'Adobe Acrobat Reader (visionneuse PDF gratuite). Pas de clef USB.

Personnalisés : logo de l'organisme (si disponible), nom de l'intervenant ou du représentant ainsi que la fonction (formateur, responsable, ...).

Progressifs : accompagner le formateur sans se substituer à celui-ci. Avoir une cohérence avec les supports stagiaires.

Recevez sous 24 heures un courriel pour télécharger les supports formateurs (un fichier par module)

Déplacez les fichiers sur votre disque dur

vww.3P3S.fr

Sommaire

Chaque module comprend un sommaire interactif

Principes et symboles de la république

- → "Nul n'est censé ignorer la loi"
- → Principes de la République
- → Symboles de la République
- → Domaines de discrimination

Code de la sécurité intérieure

- → Présentation du CSI
- → Organisation du livre VI
- → Le Conseil national des activités privées de sécurité
- → Autorisation d'accès à la formation
- → Aptitude et carte professionnelle





Code pénal et code de procédure pénale

- → Détermination juridique d'une arme
- → Régime administratif des armes
- → Activités exercées avec port d'arme
- → Tenue des personnels
- → Atteintes aux intérêts de la nation et à l'autorité de l'Etat
- → Non assistance, non obstacle et menace de commettre un crime
- → Vols simples et aggravés
- → Atteintes et violences à la personne
- → Légitime défense
- → Légitime défense
- → Aspect judiciaire de la légitime défense
- → Dualité juridictionnelle
- → Types d'infractions
- → Flagrant délit
- → Article 803 du CPP
- → Fouilles
- → Atteinte à la liberté d'aller et venir
- → Contrôles d'identité

Code du travail - métiers repères

- → Convention collective des entreprises de prévention et de sécurité
- → Missions d'un agent

Code civil

- → Droit de propriété
- → Respect de la vie privée
- → Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

Code de déontologie

- → Code de déontologie
- → Devoirs communs à tous les acteurs de la sécurité privée
- → Devoirs des entreprises et de leurs dirigeants (extrait)
- → Devoirs des salariés

Plusieurs modules comportent un QCU de 10 ou 20 questions



Questions choix unique



A1

Code de la sécurité intérieure (CSI)

Le Code regroupe les textes traitant de :

- la protection contre les atteintes délibérées aux personnes, aux biens et aux institutions (sécurité publique).
- la protection contre les accidents ou les catastrophes naturelles (sécurité civile).

La partie législative du CSI entre en vigueur le 1er mai 2012

La partie réglementaire a été créée par deux décrets du 4 décembre 2013

Cliquez ici pour tout afficher ou tout

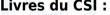


effacer











M1

Propagation du feu

La propagation du feu s'effectue par la chaleur ou le déplacement de substances



Adopter les bons réflexes

Revenir au sommaire ①

Déterminer la réponse la plus appropriée à la situation en fonction des informations disponibles, des circonstances et des lieux.





Légitime défense

Article 122-6 du Code pénal

- « Est présumé avoir agi en état de légitime défense celui qui accomplit l'acte :
- pour repousser, de nuit, l'entrée par effraction, violence ou ruse dans un lieu habité ;
- ⇒ pour se défendre contre les auteurs de vols ou pillages exécutés avec violence ».

Conditions relatives pour invoquer la légitime défense



Cliquez sur les

onglets







MANAGE TANAMA

20 - L'organisation de la justice est divisée en deux ordres :

- 1. Le judiciaire et l'administratif
- 2. Le judiciaire et le technique
- 3. Le judiciaire et le politique
- 4. Le tertiaire et l'administratif
- 5. Aucune des autres réponses

19 - Pour prétendre à la légitime défense, l'attaque doit être :

- 1. Dirigée contre un bien uniquement
- 2. Récente
- 3. Aucune des autres réponses
- 4. Dirigée contre une personne uniquement
- 5. Faite obligatoirement avec une arme